



# COMMUNIQUÉ

Montréal, le 6 octobre 2022

NO 37

AUX AGENTES ET AGENTS  
DE PROTECTION DE LA FAUNE

« Pour affichage »

## **OBJET : Visioconférence 2 - Négociation 2020-2023**

Bonjour à toutes et à tous,

Avec la mise en place des moyens « d'expression », nous sommes très heureux de constater l'adhésion de la quasi-totalité de vous tous. Comme nous en avons parlé, lors de la visioconférence du 12 septembre dernier, la mobilisation de tout un chacun était nécessaire pour mettre la pression sur les autorités gouvernementales.

Lors de la mise en place des derniers moyens « d'expression », il y a eu des disparités au niveau des régions, mais la mise en application a été assez bien suivie et nous vous en félicitons. Vous avez assurément constaté que l'employeur tente de contrecarrer certaines actions syndicales, mais nous vous confirmons (par le témoignage de plusieurs gestionnaires), que l'employeur est très dérangé et préoccupé par nos moyens LÉGAUX. Devant ces faits, j'ai également la confirmation qu'ils (PFQ) transmettent leurs doléances au niveau du SCT afin de donner un tour de roue pour l'avancement de la négociation 2020-2023.

Ceci étant dit, nous avons été informés que l'employeur préparerait une communication provinciale en lien, entre autres avec le refus de se qualifier pour l'arme de soutien (calibre 12). La prétention de l'employeur va dans le sens que la formation tant pour l'arme de service que pour l'arme de soutien est « obligatoire », mais nos grands penseurs ne sont même pas capables de l'écrire clairement dans la procédure opérationnelle... Quoi qu'il en soit, lorsque cette communication sortira, nous en prendrons connaissance et nous vous contacterons pour la suite des choses.

/2

Au courant des derniers jours, nous recevons un nombre élevé d'appels pour des demandes de précisions entourant les diverses actions syndicales en place et pour être en mesure d'avoir un message le plus uniforme possible, nous désirons vous informer que nous tiendrons une visioconférence provinciale le **12 octobre 2022 à 19h00**. Lors de cette rencontre, nous pourrions échanger sur la suite des choses et vous serez également en mesure de nous questionner sur les divers sujets reliés à la négociation. Comme pour la dernière fois, ceux et celles qui sont intéressés à y participer, devront envoyer un courriel avec votre nom et votre courriel à l'adresse suivante : [contact@sapfq.qc.ca](mailto:contact@sapfq.qc.ca). Vous pourrez vous inscrire jusqu'à la « dernière minute » et le lien Teams sera envoyé environ 15 minutes avant le début de la rencontre.

En terminant, sachez que malgré les menaces, les représailles et l'intimidation des certains gestionnaires, toutes les actions en place ne visent pas la PFQ, mais bien les autorités du SCT. Si certains gestionnaires se sentent visés par toutes les actions, faites-nous signe et il nous fera plaisir de discuter avec eux pour leur expliquer la situation.

Martin Perreault  
Président provincial